

# COMMUNAUTE DE COMMUNES

## AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET



33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT

N° D2017-103

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 7 NOVEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept le sept du mois de novembre à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Tessonnière, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président.

#### **21 présents + 3 pouvoirs :**

##### **Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jean-Marie COLIN, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Huguette ROUSSEAU, Jacky JOZEAU, Jacques METREAU, Jacky PRINCAY, Claire SAINCOURT
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais :
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Tessonnière : Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

##### **3 pouvoirs :**

- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT

**Excusé (e) s :** Ludovic BARREAU, Mathias DIXNEUF, Jean-Michel PROUST, Lucette ROCHER, Daniel ROBERT, Jacky METAY

**Jeanne BARIGAULT a été élue secrétaire de séance.**

**Date de la convocation** : Mardi 31 octobre 2017

#### **STATUTS - GOUVERNANCE**

#### **RETRAIT DE LA DELIBERATION D2017-094 RELATIVE A L'INTERET COMMUNAUTAIRE DE LA COMPETENCE « ASSAINISSEMENT »**

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5214-16
- Vu la délibération n° D2017-076 du 12 septembre 2017 approuvant les statuts de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet
- Vu la délibération D2017-094 du 10 octobre 2017

Après délibération et l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire valide le retrait de la délibération D2017-094 relative à l'intérêt communautaire de la compétence Assainissement.

AR-Préfecture

079-200041416-20171107-D2017103-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-11-2017

Publication le : 16-11-2017

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades BP 60002  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48